

# VOUS AVEZ DES DROITS

Toutes les personnes vivant aux États-Unis, qu'elles soient citoyennes ou non, ont certains droits en vertu de la Constitution américaine et d'autres lois.



**Vous avez le droit de refuser de consentir** à ce que les services d'immigration ou la police vous fouillent, fouillent votre voiture ou votre domicile.



**Vous avez le droit de parler à un avocat avant de répondre à toute question.** Vous pouvez dire : « Je garderai le silence jusqu'à ce que je parle à un avocat ».

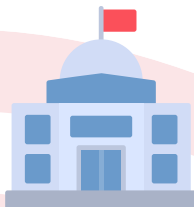


“ J'ai le droit de garder le silence. ”

**Vous avez le droit de garder le silence.** Si vous voulez exercer ce droit, vous devez le dire à haute voix.



**Vous n'êtes pas obligé(e) de signer quelque chose que vous ne comprenez pas.**



**Si vous n'êtes pas citoyen américain, vous avez le droit d'appeler le consulat de votre pays d'origine.** Les services d'immigration et de police doivent permettre à votre consulat de vous rendre visite ou de vous parler.



**Vous avez le droit d'obtenir une copie de tous vos documents d'immigration.**